

Travaux de l'Institut de la pertinence des actes médicaux - Québec réinvestit plus de 18 M\$ en médecine spécialisée dans neuf projets majeurs

12 décembre 2022, 10 h 00

Publié par : [Cabinet du ministre de la Santé](#)

QUÉBEC, le 12 déc. 2022 /CNW Telbec/ - Dans le contexte du mandat de l'Institut de la pertinence des actes médicaux (IPAM), le ministre de la Santé, Christian Dubé, la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, Sonia Lebel, et le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, le D^r Vincent Oliva, annoncent aujourd'hui un réinvestissement de 18 033 365 \$ qui servira à soutenir neuf projets en médecine spécialisée. Ces projets permettront, entre autres, de maintenir les efforts de rattrapage en cours dans les spécialités chirurgicales, médicales, d'imagerie et de laboratoire tout en respectant le personnel du réseau de la santé et des services sociaux, au front depuis près de deux ans.

Les investissements proviennent des travaux réalisés par l'IPAM en collaboration avec les équipes du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ). Rappelons que l'IPAM a été créé en mars 2020. Il a pour mission de restreindre ou d'éliminer des actes médicaux inappropriés.

Les neuf projets financés sont les suivants :

- Fonds d'innovation en santé de 5 000 000 \$ pour soutenir les innovations non pharmaceutiques dans le réseau de la santé et des services sociaux;
- Soutien aux programmes de dons vivants de reins, de transplantations d'îlots de Langerhans et d'allogreffes composites avec une somme de 3 596 296 \$;
- Déploiement de la phase 2 du projet pilote du prescripteur électronique en imagerie médicale avec une somme de 2 984 628 \$;
- Appui à la phase 2 du programme de requête opératoire électronique en chirurgie avec la somme de 2 118 807 \$;
- Soutien pour la mise en place d'un nouveau modèle de soins en matière de greffe hépatique avec une somme de 1 690 205 \$;
- Soutien à la mise en place d'un centre de répartition des demandes de services (CRDS) : priorisation et triage avec une somme de 1 240 506 \$;
- Développement d'un programme de soutien aux médecins spécialistes et de mobilisation des pairs aidants avec la somme de 535 797 \$;
- Développement d'un projet pilote pour l'implantation de la télé-échographie obstétricale en région éloignée avec la somme de 479 965 \$;
- Appui à la mise en place du guichet d'accès à la santé mentale avec la somme de 387 161 \$.

Citations :

« Je me réjouis des efforts que déploie l'IPAM et qui nous permettent de réinvestir des sommes importantes pour soutenir des projets et des initiatives essentiels à l'optimisation des services de médecine spécialisée offerts aux Québécoises et Québécois. Les projets annoncés aujourd'hui

soutiennent la vision du gouvernement d'engager des changements majeurs pour une organisation des soins de santé au Québec axée sur une meilleure prise en charge des patients. Notre vision est claire : offrir à toutes les Québécoises et à tous les Québécois une meilleure expérience patient. »

Christian Dubé, ministre de la Santé

« Notre gouvernement a à cœur de soutenir les innovations en cours dans le domaine de la santé pour permettre à notre réseau de la santé et des services sociaux de s'améliorer et de s'adapter aux besoins de la population. Ce sont des projets majeurs et nous sommes heureux de les appuyer. Je suis persuadée que la mise en œuvre de ces projets permettra d'expérimenter de nouvelles approches et d'offrir de nouveaux outils à notre personnel de la santé et des services sociaux. »

Sonia Lebel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor

« Nous sommes fiers de présenter ces nouveaux projets et de supporter des initiatives dans plusieurs domaines de la médecine spécialisée. Les économies ainsi réalisées permettent d'améliorer significativement les services de médecine spécialisée au bénéfice de toutes les Québécoises et de tous les Québécois. »

Jacques Cotton, président de l'Institut de la pertinence des actes médicaux

« Ces réinvestissements importants démontrent notre engagement ferme dans l'amélioration des soins en médecine spécialisée au Québec. Ils résultent de la mobilisation des médecins spécialistes qui ont travaillé à identifier des mesures de pertinence permettant de tels projets. Nous allons continuer dans le même sens et faire en sorte que d'autres mesures de pertinence structurantes soient adoptées afin d'entraîner de nouveaux investissements. Il faut innover, avec nos partenaires de l'IPAM, pour nous assurer que la population québécoise continue de recevoir des soins de grande qualité. »

D^r Vincent Oliva, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec

Faits saillants :

- Rappelons que l'IPAM a notamment pour mandat de réaliser, à terme, des économies totales de 1,6 milliard de dollars, dont 240 millions de dollars d'économies récurrentes par année, et de les réinvestir dans l'amélioration des services de médecine spécialisée au bénéfice de toute la population.
- Le MSSS est responsable de la planification et la mise en œuvre de l'ensemble de ces projets.

Lien connexe :

Le détail des projets de l'IPAM est disponible à l'adresse suivante : ipam.ca/Réinvestissements